COMPTES ANNUELS 2016

INSTITUT SAINT-JACQUES

DU 01-01-2016 AU 31-12-2016

BILAN

ACTIF	2016			2015
	Valeur d'acquisition	Amortissements	Valeur Nette	
ACTIF IMMOBILISE				
- Immobilisations incorporelles	3 851	939	2 912	0
- Immobilisations corporelles (mobiliers et matériel	1 740	485	1 255	0
- Immobilisations financières (titres et dépôts de ga	0	0	0	0
TOTAL I	**5 591**	**1 424**	**4 167**	**0**
ACTIF CIRCULANT				
- Stocks	0	0	0	0
- Avances et acomptes versés sur commande	0			
- Créances clients	0	0	0	0
- Autres créances	0	0	0	0
dont subventions à recevoir	*0*		*0*	
- Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
- Disponibilés (autres que caisse)	253 045		253 045	167 760
- Caisse	0		0	0
TOTAL II	**253 045**	**0**	**253 045**	**167 760**
COMPTES DE REGULARISATION ACTIF				
- Charges constatées d'avances	418		418	0
TOTAL III	**418**	**0**	**418**	**0**
TOTAL ACTIF	**259 053**	**1 424**	**257 629**	**167 760**

PASSIF	2016	2015
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES		
Fonds propres :		
- Dotation intiale	0	
- Réserves	0	
- Report à nouveau	11 876	5 547
- Résultat de l'exercice	3 678	6 330
Autres fonds :	0	
TOTAL I	**15 554**	**11 876**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0	
TOTAL II	**0**	**0**
FONDS DEDIES		
- sur subventions de fonctionnement	0	
- sur autres ressources	236 568	151 884
DETTES		
- Emprunts et dettes assimilées plus d'un an	0	
- Emprunts et dettes financières à moins d'un an	0	
- Avances et acomptes reçus sur commandes en cou	0	
- Fournisseurs et comptes rattachés	5 507	4 000
- Autres	0	
TOTAL III	**242 075**	**155 884**
COMPTES DE REGULARISATION PASSIF		
- Produits constates d'avance	0	
TOTAL IV	**0**	**0**
TOTAL PASSIF	**257 629**	**167 760**

COMPTE DE RESULTAT

CHARGES	Exercice 2016	Exercice 2015
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats matières premières et marchandises	0	0
Services extérieurs	1 523	0
Dont :		
- Sous-traitance	*0*	*0*
- Locations et charges	*0*	*0*
- Entretien, réparations et maintenance	*0*	*0*
- Primes d'assurances	*0*	*0*
- Etudes, documentations, séminaires, conférences	*1 523*	*0*
Autres services extérieurs	2 784	4 000
Dont :		
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	*2 500*	*4 000*
- Publicité, relations publiques	*281*	*0*
- Déplacements, missions et réceptions	*0*	*0*
- Frais postaux et frais de télécommunication	*0*	*0*
- Services bancaires et assimilés	*3*	*0*
- Autres prestations	*0*	*0*
Impôts et taxes	0	0
Charges de personnel	0	0
- Rémunération du personnel	0	0
- Charges de sécurité sociale et de prévoyance	0	0
Autres charges courantes	0	45 000
Dotations aux amortissements et provisions	86 108	92 966
Dont:		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	84 684	92 966
SOUS-TOTAL I	**90 415**	**141 966**
Charges financières	0	0
Charges exceptionnelles	0	0
Dont :		
- Valeurs comptables des éléments d'actif cédés (compte 675)	0	0
TOTAL CHARGES	**90 415**	**141 966**
RESULTAT (EXEDENT)	**3 678**	**6 330**

PRODUITS	Exercice 2016	Exercice 2015
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de produits finis, prestations de service	0	0
Production stockée et immobilisée (71 et 72)	0	0
Subventions d'exploitation (74)	0	0
Transfert de charges (791)	0	0
Autres produits de gestion courante (75)	94 093	103 295
Dont :		
- Dons	*84 684*	*92 966*
- Autres produits de gestion	*9 409*	*10 330*
Reprises sur amortissements et provisions (781)	0	45 000
Dont:		
- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	*0*	*45 000*
SOUS-TOTAL I	**94 093**	**148 295**
Produits financiers	0	0
Produits exceptionnels	0	0
Dont :		
- Produits de cessions des éléments actif cédés (cpte 775)	0	0
- Quote-part des sub d'invest. virées au compte de résultat (co	0	0
TOTAL PRODUITS	**94 093**	**148 295**
RESULTAT (DEFICIT)	**0**	**0**

ANNEXE

INSTITUT SAINT-JACQUES

DU 01-01-2016 AU 31-12-2016

I. PREAMBULE

Désignation du fonds de dotation : « Institut Saint Jacques – Toulouse »

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2016, dont le total est de 257 629.35€ et au compte de résultat de l'exercice dégageant un excédent net comptable de 3 678.24€.

L'exercice social a une durée de 12 mois, recouvrant la période allant du 01 janvier 2016 au 31 décembre 2016.

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes ont été établis par le Conseil d'Administration du fonds de dotation, conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels des associations.

II. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique n'est constaté sur l'exercice 2016.

III. REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code du commerce – article L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208)
(Règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général : nouveau PCG art. 831-1/1)

Les comptes de l'exercice clos le 31-12-2016 ont été élaborés et présentés selon les normes définies par le nouveau plan général issu de l'adoption par l'Autorité des normes comptables du règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, homologué par arrêté du 8 septembre 2014, publié au Journal Officiel du 15 octobre 2014, en tenant compte des dispositions règlementaires spécifiques suivantes :

- Du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels des associations et fondations,
- De l'avis n°2009-01 du CNC (Conseil National de la Comptabilité) daté du 5 février 2009 et relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation modifiant le règlement n°99-01 pour tenir compte des spécificités des fondations et des fonds de dotation.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3.1 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, fait l'objet d'une dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

3.2 Valeurs mobilières de placement

Le fonds de dotation n'a effectué aucune opération relative à des valeurs mobilières de placement au cours de cet exercice. Pour cette raison, la méthode de comptabilisation des valeurs mobilières de placement et leur provisionnement éventuel est sans objet.

3.3 Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

3.4 Dons manuels :

Les dons manuels comptabilisés au titre de cet exercice correspondent à ceux encaissés lors de ce dernier.

3.5 Immobilisations :

Immobilisations incorporelles
Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations corporelles
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Concessions et droits assimilés, brevets, licences, procédés 3 ans
- Autres immobilisations corporelles 3 ans

3.6 Faits significatifs postérieurs à la clôture :

Aucun fait significatif intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice ne parait devoir être signalé.

IV. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN

5.1 Actif immobilisé :

Tableau des immobilisations brutes

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la cloture
Immobilisations incorporelles	- €	3 850,80 €	- €	3 850,80 €
Immobilisations corporelles	- €	1 740,00 €	- €	1 740,00 €
Immobilisations financières	- €	- €	- €	- €
Total	**- €**	**5 590,80 €**	**- €**	**5 590,80 €**

Les immobilisations de l'exercice porte sur :

- La mise en service de la plateforme de dons en ligne,
- La réalisation de la charte graphique de l'ISJ pour l'ensemble du plan de communication,
- L'achat de 10 kakémonos

Amortissements et provisions

Amortissements & provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la cloture
Immobilisations incorporelles	- €	939,30 €	- €	939,30 €
Immobilisations corporelles	- €	484,66 €	- €	484,66 €
Immobilisations financières	- €	- €	- €	- €
Total	**- €**	**1 423,96 €**	**- €**	**1 423,96 €**

5.2 Etat des créances :

	Montant brut	Échéance à moins d'un an	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	- €	- €	- €
Prêts	- €	- €	- €
Autres	- €	- €	- €
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	- €	- €	- €
Autres	- €	- €	- €
Charges constatées d'avances	417,60 €	417,60 €	- €
Total	**417,60 €**	**417,60 €**	**- €**

5.3 Charges constatées d'avances :

	Exploitation	Exceptionnelles	Financières	Total
	- €	- €	- €	- €
Plaquettes ISJ	417,60 €	- €	- €	417,60 €
Total	**417,60 €**	**- €**	**- €**	**417,60 €**

Une charge constatée d'avance a été émise correspondant au nombre de plaquettes, réalisées et payées en 2016 mais non encore consommées à la date de clôture.

5.4 Produits à recevoir :

	Montant
Divers produits à recevoir	- €
Intérêts courus à recevoir	- €
Total	**- €**

5.5 Fonds propres / associatifs :

Fonds propres / associatifs	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la cloture
Fonds associatifs				
Report à nouveau	5 546,50 €	6 329,50 €	- €	11 876,00 €
Résultat comptable	6 329,50 €	3 678,24 €	6 329,50 €	3 678,24 €
Total	**11 876,00 €**	**10 007,74 €**	**6 329,50 €**	**15 554,24 €**

La dotation du fonds s'élève à 0€ à la clôture de l'exercice, en raison de l'absence de dotation en capital initiale conformément à l'article 7 des statuts. Sur le fondement de ce même article, la dotation en capital est consomptible.

Plusieurs dons ont été reçus au cours de l'exercice :

- Des dons de particuliers à hauteur de 3 238€
- Des dons d'associations à hauteur de 2 105.15€
- Un don de Pierre Fabre de 88 750€.

Contrairement aux donations et legs reçus, où l'article 140 de la LME du 04 août 2008 impose de comptabiliser leurs montants obligatoirement en dotation en capital, les dons manuels peuvent être comptabilisés de deux manières : soit en « dotation en capital », soit en « ressources ».

La comptabilisation des dons manuels reçus en « ressources », avec leur suivi au titre des fonds dédiés par rapport aux 3 axes définis par le fonds de dotation « Institut Saint-Jacques- Toulouse », a été préférée en raison pour l'instant d'une absence de capitalisation importante, afin de financer à très court terme des opérations à partir des seules ressources issues de dons.

5.6 Fonds dédiés ventilés par axes :

Fonds dédiés	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la cloture
Recherche et Innovation	60 921,00 €	1 285,20 €	- €	62 206,20 €
Qualité et sécrurité des soins	- €	2 463,30 €	- €	2 463,30 €
Préservation du patrimoine	90 963,00 €	80 935,34 €	- €	171 898,34 €
Total	**151 884,00 €**	**84 683,84 €**	**- €**	**236 567,84 €**

Les fonds dédiés sont constitués par les montants des dons manuels reçus au cours de l'exercice et affectés en totalité aux axes prévus par les statuts.

L'affectation consiste à répartir les fonds entre les axes statutaires. Cette affectation est obligatoirement conforme à la volonté du mécène ou du donateur lorsqu'elle est expressément exprimée.
Le Conseil d'Administration du 20 janvier 2017 a décidé l'affectation des dons non fléchés 2016 à l'axe « Qualité et Sécurité des soins ». Ces dons représentent 648€ de fonds dédiés.

Conformément à l'annexe 2 des statuts, une quote-part de 10% est affectée systématiquement aux moyens généraux du fonds de dotation afin de financer son administration et sa communication.

Les sommes non dépensées, qui correspondent aux fonds dédiés inscrits au passif du bilan, demeurent ainsi disponibles pour la continuité des engagements pris par le fonds.

5.7 Etat des dettes :

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 507,28€ et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant total	de 0 à 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	- €	- €	- €	- €
Autres emprunts obligataires	- €	- €	- €	- €
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont:	- €	- €	- €	- €
- à 1 an au maximum à l'origine	- €	- €	- €	- €
- à plus de 1 an à l'origine	- €	- €	- €	- €
Emprunts et dettes financières divers	- €	- €	- €	- €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 507,28 €	5 507,28 €	- €	- €
Dettes fiscales et sociales	- €	- €	- €	- €
Dettes sur immobilisation et comptes rat	- €	- €	- €	- €
Autres dettes	- €	- €	- €	- €
Total	**5 507,28 €**	**5 507,28 €**	**- €**	**- €**

5.8 Charges à payer :

	Exploitation	Exceptionnelles	Financières	Total
Intérêts courus à payer	- €	- €	- €	- €
Dettes provisions pour congés payés	- €	- €	- €	- €
Personnel - autres charges à payer	- €	- €	- €	- €
Charges sociales congés payés	- €	- €	- €	- €
Charges sociales - charges à payer	- €	- €	- €	- €
Etat - autres charges à payer	- €	- €	- €	- €
Total	**- €**	**- €**	**- €**	**- €**

V. AUTRES INFORMATIONS

5.1 Effectifs

Le fonds de dotation « Institut Saint Jacques – Toulouse » n'a employé aucun salarié au cours de l'exercice à l'identique de l'exercice précédent.

5.2 Engagements d'indemnités de fin de carrière

Cette règlementation est sans objet dans la mesure où le fonds de dotation n'a aucun salarié.

5.3 Contributions volontaires en nature

Les contributions bénévoles effectuées par les membres du Conseil d'administration, par les membres du Comité technique, et par toute personne amenée à gérer le quotidien du fonds de dotation sous le contrôle du Conseil d'administration, ne font pas l'objet d'une valorisation comptable.

Il n'y a pas d'appel public au bénévolat.

Ces contributions ne présentant pas de caractère significatif, il a été décidé de ne pas fournir d'évaluation chiffrée du bénévolat pour l'exercice.